

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise 2024

du 23 mai 2024 au Club44 à La Chaux-de-Fonds

Ordre du jour

A. Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise

- 1. Présences, accueil et rapport par le Président
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2023
- 3. Présentation de la direction
- 4. Présentation des comptes 2023 et du rapport de révision
- 5. Approbation du rapport annuel, des comptes 2023
- 6. Décharge au comité
- 7. Comité : Élection
- 8. Présidence : Élection
- 9. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2024
- 10. Divers

1. Présences, accueil et rapport par le Président

L'invitation à l'assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise a été envoyée en temps à l'ensemble des membres. 54 personnes sont présentes aujourd'hui, dont 25 voix (membres de l'association, une voix par affiliation) (liste de présence en annexe). La majorité absolue est de 13. 327 personnes se sont excusées.

L'assemblée générale 2024 débute à 18h20, présidée avec enthousiasme par notre vice-président, Quentin Di Meo (QDM). Il accueille chaleureusement la représentante de la CRS, Mme Karine Begey ainsi que nos invités, membres, membres du comité, direction et collaborateurs. Il explique le contexte de l'absence de notre Président retenu à Berne par sa fonction honorable connue de tous. Il transmet à l'assemblée les affectueuses salutations de la part de notre Président. Il informe l'assemblée de la possibilité d'intervenir à tout moment en précisant que le comité et la direction sont également à disposition durant l'apéritif qui suivra l'assemblée.

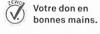
La vie de la CRNE n'est pas un long fleuve tranquille. Elle est dynamique et pleine de défis. De nouveaux projets naissent tandis que d'autres s'adaptent pour mieux répondre aux besoins de la population. Nous sommes fiers des avancées réalisées dans le projet de développement de l'OSAD (organisation des soins à domicile) qui vise à améliorer le maintien à domicile des personnes âgées. Il met en avant le travail déterminé de la direction fidèle à l'esprit de la Croix-Rouge.

Il évoque la tempête de juillet 2023 à La Chaux-de-Fonds avec une pensée émue pour les personnes affectées. Aucun collaborateur n'a été touché, mais nos immeubles ont été endommagés nécessitant des travaux importants. Il souligne les relations constructives avec l'État et les services de l'administration ce qui permet d'agir efficacement en faveur des personnes démunies du canton. Il nous souhaite une excellente assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2023

Le procès-verbal est accessible sur notre site web depuis plusieurs semaines. Il ne donne lieu à aucune remarque de la part de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité avec les remerciements d'usage à sa rédactrice.







3. Présentation de la direction

QDM cède la parole à M. Robin Delisle (RDE), directeur, pour aborder le sujet principal de cette année. RDE commence par rappeler les 3 principaux domaines d'intervention de la CRNE : l'aide aux familles, la formation et le maintien à domicile. Ces 3 domaines regroupent au total 30 prestations réparties selon un public cible commun. Il explique la transformation nécessaire de nos soins à domicile qui constitue une part essentielle de notre engagement envers les personnes âgées afin qu'elles puissent vivre dignement chez elles. Au fil des années, la CRNE a dispensé des soins à domicile, principalement axés sur les soins de base tels que les toilettes, avec de la relève proche aidant. En plus de ces services, nous avons également proposé des prestations telles que le transport pour rendez-vous médicaux, la sécurité à domicile grâce à des systèmes d'alarme, ainsi que des visites à domicile et café rencontres pour lutter contre la solitude. Pour répondre aux besoins évolutifs de notre population, nous avons entrepris une première étape dans le développement de nos soins à domicile en 2023 et 2024. Cette étape consiste à offrir également des évaluations et des conseils ainsi que des soins infirmiers, grâce à des équipes terrain composées d'infirmières et d'assistantes en soins et santé communautaire (ASSC). Inspiré du modèle Buurtzorg, le fonctionnement est passé d'une gestion centralisée à une gestion décentralisée par micro-équipes. Chaque microéquipe, composée de 10 à 12 collaborateurs est chargée d'un « territoire/quartier » spécifique. Elles bénéficient d'une grande autonomie, d'une responsabilité accrue et d'une connaissance des patients et de son environnement. Actuellement, nous avons 4 micro-équipes couvrant l'ensemble du canton avec 2 équipes supplémentaires prévues pour cet été et probablement 2 autres d'ici la fin de l'année 2024.

La 2ème étape du développement de nos soins à domicile se déroulera en 2024 & 2025. Cette phase impliquera l'intégration complète ou la facilitation de nos autres prestations de maintien à domicile. Cela inclut la sécurité à domicile (système d'alarme), le transport pour rendez-vous médicaux ainsi que des visites à domicile et café rencontres. À terme, notre objectif est d'offrir une gamme complète de services comprenant évaluations & conseils, soins infirmiers, soins de base, relève proche aidant, sécurité à domicile, transports pour rendez-vous médicaux et visites bénévoles à domicile. Pour la 3ème étape, prévue de 2026 à 2028, nous envisageons d'approfondir notre compréhension de nos bénéficiaires. Depuis 2023, nous procédons à des appels de tous nos patients, bénéficiaires dans un but d'orientation. Ceci nous permettra de recueillir les besoins et demandes spécifiques et ainsi développer de nouvelles prestations en respectant le principe de la complémentarité. Nous souhaitons promouvoir la pluri-professionnalité au sein de nos équipes et maintenir leur autonomie. Nous nous devons d'avoir confiance envers notre personnel terrain qui prend soin de ceux qui en ont besoin.

RDE répond à la demande soulevée par l'assemblée concernant l'installation de boîtes à clé. Nous prenons actuellement des mesures en intégrant ce dispositif dans notre programme de système d'alarme.

4. Présentation des comptes 2023 et du rapport de révision

RDE poursuit avec la présentation des comptes 2023. En raison du développement de la nouvelle OSAD, nous avons réalisé des investissements importants, tant sur le plan humain que financier. Comme annoncé, ces investissements expliquent le déficit conséquent de 185'000 CHF tel que prévu et budgété. Ce résultat, bien que déficitaire, n'est pas alarmant. Nous ne prévoyons pas que cette situation dure plus de 2 ans. Nous sommes optimistes quant à la possibilité de retrouver des comptes équilibrés d'ici 2025 ou 2026 au plus tard. RDE rappelle que nos comptes détaillés avec les différents tableaux et graphes sont disponibles sur notre site internet. Nous sommes soumis à une révision ordinaire donc un niveau de contrôle élevé.

Deux éléments sont à souligner, la croissance de nos produits, signe de confiance envers notre association et l'équilibre entre le financement public, la facturation de nos services et nos dons. Le montant des charges de personnel est justifié par la nécessité d'une présence humaine importante sur le terrain pour assurer la qualité et l'efficacité de nos services.

Il passe la parole à M. Marchand, réviseur de la Fiduciaire Muller Christ et associé. M. Marchand n'a pas de commentaires à apporter et approuve les explications de RDE. Il rappelle que nous sommes soumis à une révision ordinaire, niveau de contrôle le plus élevé ainsi qu'à la certification ZEWO au-delà des exigences légales. M. Marchand confirme la baisse de liquidité, mais qu'il n'y a aucun motif d'inquiétude concernant l'état actuel de nos finances. Le rapport de révision complet étant publié sur le site internet, M. Marchand n'en fait pas lecture sauf si expressément demandé par l'assemblée. Il confirme que l'ensemble des comptes est conforme aux lois suisses, aux RPC, aux statuts et contrôle interne. Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils sont soumis.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée. QDM passe à la partie statutaire.







5. Approbation du rapport annuel, des comptes 2023

Le rapport annuel 2023, les comptes annuels 2023 sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'association (vote par opposition active).

6. Décharge au comité

La demande de décharger les membres du comité pour leur activité durant l'exercice 2023 est approuvée à l'unanimité par les membres de l'association présents (vote par opposition active). QDM, au nom du comité, exprime sa gratitude envers les membres pour leur confiance témoignée par ce vote.

7. Comité : élection

Le comité actuel au complet se représente pour un nouveau mandat et est réélu par acclamation.

8. Présidence : élection

Le président en exercice, M. Baptiste Hurni, est également réélu par acclamation.

9. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2024

Le comité propose de nommer la fiduciaire Muller, Christ et associé SA pour le contrôle des comptes 2024. La fiduciaire Muller, Christ et associé est élue organe de révision à l'unanimité. QDM remercie M. Marchand pour le travail accompli. Ce dernier se joint à lui pour exprimer sa satisfaction et remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

10. Divers

QDM cède la parole à Mme Karine Begey, représentante de la Croix-Rouge Suisse qui occupe le poste cheffe des états-majors de direction de la CRS depuis avril 2024. Mme Begey se dit heureuse d'être présente et souligne sa récente prise de fonction, découvrant l'ampleur des actions de la CRS. Elle a le plaisir d'adresser un mot aux participants au nom de l'organisation.

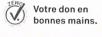
Elle revient sur l'année 2023, marquée par une succession de crises et catastrophes de longues durées nécessitant un engagement important de la CRS. Elle rappelle que l'organisation propose 250 prestations dans le monde et en Suisse. Elle souhaite mettre en lumière 3 de ces prestations. Dans le domaine migration et intégration, elle évoque le succès du service de regroupement familiale mis en place en 2022 notamment des demandes de personnes provenant d'Afghanistan et Érythrée, des cas complexes nécessitant un travail conséquent. Elle mentionne l'Action 2x Noël organisée pour la 27ème fois, qui a permis de récolter 317 tonnes de denrées alimentaires. Cette action apporte un soulagement à 45'000 personnes en Suisse, une nécessité en raison de de la hausse générale des prix. Enfin elle évoque le programme d'aide aux réfugiés ukrainiens. Il y a encore 66'000 Ukrainiens avec un permis S en suisse. Le programme comprend une

structure de coordination incluant des cours d'intégration.

Elle souligne également les actions de santé et soutien au quotidien notamment en matière de santé mentale, de garde d'enfants à domicile d'intégration avec Femmes-Tische et Hommes-Tische, prestations fournies par la CRNE. Elle parle de la section recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe, notamment des secours en cas de catastrophe à l'échelle nationale comme la planification et l'analyse des risques pour les tremblements de terre. Elle met en avant la coopération fructueuse avec Caritas lors des intempéries de Schwanden et de La Chaux-de-Fonds.

Elle exprime sa gratitude envers toutes les personnes qui soutiennent la CRS, et tout particulièrement envers les 274 bénévoles engagés pour la CRNE, dont 20 d'entre eux depuis plus de 10 ans. Elle souligne que ces personnes incarnent l'engagement concret de la CRS qui permet d'atténuer la souffrance des personnes vulnérables. Elle adresse ses remerciements chaleureux à tous pour leur engagement.







QDM mentionnant le lien entre la CRS et les Bourbakis des Verrières et remet un présent représentatif à Mme Begey en la remerciant vivement.

QDM souhaite exprimer sa gratitude envers les collaborateurs, collaboratrices ainsi que la direction menée par RDE. Il souligne que sans eux ainsi que sans les bénévoles, sans les membres du comité et sans les membres, l'engagement de la CRNE ne pourrait être aussi fort.

L'assemblée se termine sans autre point divers, questions ou remarques de la part des participants. La séance est officiellement levée à 19h00 et QDM convie les participants à un moment d'échange et de partage autour d'un apéritif offert par la Croix-Rouge neuchâteloise.

Pour le procès-verbal :

Quentin Di Meo Président

Robin Delisle Directeur Carine Matthey

Secrétaire au procès-verbal

